n° 134 - Avril 2017

CORREZE e magazine de votre département

Budget 2017 du Département

La fibre optique : un investissement pour l'avenir



Restez connectés sur **www.correze.fr**

Des femmes, des hommes, un projet en commun



Près de 300 élèves, représentant une quinzaine d'établissements scolaires du département (écoles, collèges et lycées) ont participé à la nouvelle édition de la journée e-reporters. Ils avaient pour mission de réaliser un blog sur l'actualité du jour. Ils ont également pu échanger avec des professionnels de la presse quotidienne régionale. Le prix du public a été attribué au collège Jean-Lurçat de Brive (E-Mediatly). Les autres prix par catégorie : École Sainte-Marie de Tulle (Folle journée blog des CP) ; Collège d'Objat (Le torchon corrézien) ; Lycée Edmond Perrier de Tulle (Pétillantes actus de Perrier). Le palmarès complet est accessible en ligne (www.correze.fr/plus-dinfos/actualites/e-reporters-2017/).

4-12 Actualité

- · Elaguer pour la qualité des routes et la fibre
- Les routes vues sous l'angle scientifique
- Les saveurs corréziennes à la table parisienne
- L'agriculture (toujours) d'excellence
- Un rapprochement gagnant entre l'ODCV et l'Espace 1 000 Sources
- Une carrière bien remplie pour Jean-Jacques Chassagne
- Les réunions cantonales sous le signe de la fibre optique
- · Les Communautés de communes
- · Les cinq territoires de projets corréziens

13 Dossier

Budget 2017

20 Emploi

- Corrèze Boost Jeunes, un succès et des suites
- Des réponses au plus près des attentes
- Des actions de terrain au plus près des besoins
- Action sociale : le Département mise sur l'innovation

24 Découverte

- Fabié, une saga familiale de l'Aveyron à la Corrèze
- Des produits naturels à la sociologie de l'animal

27 Culture

- Cartes postales acryliques de Gimel à Ushuaïa
- · «O Grand R» à Sédières
- Festival de la Vézère : prélude(s)

27 Sport

- Chamberet, capitale du vélo tout terrain
- La Vézère à haut débit pour les kayakistes

27 Expression

Agenda

Dans toutes les boîtes aux lettres

Corrèze Magazine est désormais distribué dans toutes les boîtes aux lettres du département, y compris celles possédant un autocollant «Stop Pub». Si toutefois vous ne receviez pas votre magazine, signalez le par téléphone au 05 55 93 70 02 ou par mail à l'adresse suivante : correzemag@correze.fr.

Numéros utiles

Accueil Conseil départemental	05 55 93 70 00
Corrèze Téléassistance	05 55 86 11 01
MDPH	05 55 93 49 10
Centre d'information et de	
réservation des transports	05 55 179 119



Retrouvez nous sur www.correze.fr

Conseil départemental de la Corrèze - 9, rue René et Emile Fage - BP 199 - 19005 Tulle cedex - Tél. : 05 55 93 72 30 • Courriel : correzemag@correze.fr • Corrèze Magazine, magazine du Conseil départemental • Numéro ISSN : 1622-8464 • Édité par le Conseil départemental • Tirage : 124 500 exemplaires • Impression : Imprimeries IPS • Distribution : La Poste • Directeur de la publication : Pascal Coste • Rédacteur en chef : Michèle Gary Paillassou • Conception graphique : Laurent Fulminet • Coordination / PAO : Bernard Dubois • Rédaction : Thierry Mazaud, avec les services du CD 19 • Photos : Régine Dumond ; K. Alouani ; R. Ramshorn . M. Turin • Vidéo : Jérôme Dignac

Une version sonore gratuite est disponible pour les non-voyants. Contactez-nous au 05 55 93 70 02

Pour préserver l'environnement, ce magazine est imprimé dans le cadre de l'écolabe PEFC qui assure que la production du papier garantit la gestion durable des forêts.





PASCAL COSTE

Président du

Conseil départemental de la Corrèze

Budget 2017 : fidélité à nos engagements, poursuite de l'action et nouvel espoir

Après une démarche inédite de concertation « Budget 2017 : votre avis nous intéresse ! », nous venons d'adopter le premier budget du Département de la Corrèze qui prend en compte les contributions et propositions émises par plus de 3 200 Corréziens.

Fidélité à nos engagements

En deux ans, nous avons mis en œuvre l'intégralité de notre programme pour le bien vivre ensemble des Corréziens à travers un plan d'actions responsable et ambitieux.

Nous l'avons fait en respectant les trois engagements fondamentaux pour lesquels vous nous avez fait confiance : réduire les dépenses de fonctionnement pour continuer à investir, désendetter pour retrouver des marges de manœuvre et ne pas augmenter les impôts pour préserver votre pouvoir d'achat. Les économies de fonctionnement réalisées en 2016 ont permis d'éviter une augmentation de 15% de la fiscalité départementale.

Cette année, nous renouvelons ces engagements pour pouvoir continuer à développer la Corrèze.

Poursuite de l'action

En 2017, nous poursuivons la dynamique d'investissement impulsée depuis deux ans pour soutenir l'économie locale, les entreprises corréziennes et leurs salariés.

Nous investirons 44 millions d'euros cette année avec pour priorité le numérique, les routes, les aides aux travaux des communes, les collèges et les aides à l'habitat.

Dans le domaine de la solidarité, nous poursuivons notre objectif d'une plus grande justice sociale pour mieux aider ceux qui en ont le plus besoin. Nous confirmons notre engagement fort pour favoriser le retour à l'emploi des bénéficiaires du RSA, tout en renforçant le contrôle et la lutte contre la fraude.

Face à l'augmentation des dépenses de solidarité, nous devons également faire preuve d'inventivité pour préserver notre modèle social, en recherchant de nouvelles formes d'intervention plus efficientes en faveur des publics fragiles, qu'il s'agissent des personnes âgées, handicapées ou de l'aide sociale à enfance.

Nouvel espoir

Avec le lancement de notre plan numérique «Corrèze 100 % fibre», le très Haut Débit pour tous et partout sera une réalité en 2021.

Dans ce domaine plus que tout autre, nous devons innover pour construire l'économie numérique corrézienne.

Le challenge qui s'ouvre à nous est celui des usages numériques dans tous les secteurs d'activité : économie, tourisme, agriculture, éducation, culture, santé, social, ... tout ce qui fait la vie de notre département. Aujourd'hui, on ne connait pas la moitié des métiers qui existeront dans 5 ans. Nous devons les inventer!

Ensemble, il nous faut capitaliser sur l'incroyable opportunité du numérique pour donner un nouvel élan à la Corrèze!



Actualité
Le d'élaitie



L'élagage dans l'optique de la fibre

Le programme «Corrèze 100 % fibre 2021» nécessitera une importante campagne d'élagage des arbres au-dessus des lignes aériennes sur lesquelles sera acheminée la fibre optique. Cette campagne pluriannuelle est aussi un moyen d'améliorer d'un tiers la longévité des routes corréziennes.

Rappel: «Corrèze 100 % fibre 2021» prévoit d'installer 100 000 prises en 4 ans afin de raccorder l'ensemble des foyers et des entreprises de la Corrèze à la fibre optique. L'investissement est estimé à 100 M€, dont 30 M€ pris en charge par le Conseil départemental. Le déploiement se fera en utilisant les supports aériens existants. C'est moins onéreux et mieux adapté aux particularités de l'habitat rural. Ce mode de pose induit un entretien préventif et curatif des réseaux aériens, autrement dit

un élagage. Un plan va être mis en place afin de mobiliser les communes et les propriétaires privés sur l'importance de ces aménagements.

Une fois les lignes aériennes concernées identifiées, un groupe de pilotage décidera d'un planning prévoyant chaque année, et six mois à l'avance, les campagnes d'élagage en fonction de l'avancée des travaux.

L'enjeu est de fédérer l'ensemble des acteurs afin que l'entretien des réseaux aériens devienne un réflexe régulier, notamment au niveau local, et qu'il permette de s'approprier le réseau fibre.

Les bonnes adresses de la fibre

L'adresse est une donnée utile aux citoyens pour toutes sortes de raisons, auxquelles s'est ajouté récemment le raccordement au très haut débit via la fibre optique. En effet, dans le cadre du déploiement de la fibre optique, seules les adresses disposant d'un numéro et d'un nom de voie pourront être raccordées au très haut débit. De nombreuses communes corréziennes sont d'ores et déjà engagées dans des opérations d'adressage.



■ Les routes vues sous l'angle scientifique

Œuvrant au sein de la direction départementale des infrastructures routières, le laboratoire des routes a pour mission de diagnostiquer l'état du réseau départemental et de préconiser les meilleures solutions.



Trois agents sont en charge du fonctionnement du laboratoire, créé en 1976. Leurs missions consistent à analyser la pathologie des routes et à trouver le remède au bon prix pour un maximum d'efficience. Le laboratoire intervient sur la quasi totalité des chantiers inscrits dans la programmation annuelle de travaux routiers. Les agents ont également une mission de contrôle pendant et après le chantier, permettant ainsi d'apporter d'éventuelles mesures de corrections.

Récemment, le laboratoire départemental a obtenu l'agrément national «laboroute». Seuls, cinq laboratoires départementaux possèdent cet agrément.



Les saveurs corréziennes à la table parisienne

En marge des concours agricoles traditionnels du Salon international de l'agriculture, le Conseil départemental a animé un stand où les visiteurs ont pu découvrir la Corrèze à travers ses produits locaux et ses savoir-faire culinaires.

En partenariat avec la Chambre d'agriculture de la Corrèze, le Département a joué les ambassadeurs de la tradition culinaire corrézienne et du bon vivre du Plateau de Millevaches à la Vallée de la Dordogne.

A l'instar de ce qui est mis en place pendant la Foire du livre de Brive, des confréries corréziennes (*) ont mis les petits plats dans les grands pour faire déguster, aux nombreux visiteurs du Salon, différentes variétés de pommes, des châtaignes, le veau de lait sous la mère, le millassou, etc.

Afin de promouvoir la Corrèze, une tombola était également organisée, permettant de gagner des séjours d'un week-end en famille. Le tirage au sort a été effectué sur le stand.

(*): Gourmets de la châtaigne, Mycogastronomique Gaillarde, Farcidure & Millassous, Veau de lait sous la mère, Pomme du Limousin, Goûteurs du vin de Laguenne, Goûteurs de pêches de Voutezac.

■ L'agriculture (toujours) d'excellence

Plusieurs exploitations corréziennes ont été récompensées au palmarès du Salon international de l'agriculture.

La race limousine s'est une nouvelle fois distinguée au palmarès du Salon international de l'agriculture. Les Corréziens ont fait valoir leur savoir-faire en matière d'élevage de limousines, en s'installant à plusieurs reprises sur le podium. L'EARL Bourdarias d'Eyburie a obtenu le 3° prix à deux reprises tandis que les GAEC Dumond (Arnac-Pompadour) et Hilaire (Masseret) ont eu le 2° prix et la SCEA Chateil (Meilhards) le 3° prix.

La race salers a aussi été mise à l'honneur. La famille Fourtet de Saint-Julien-aux-Bois a remporté plusieurs prix dans les différentes catégories de la race salers : cinq podiums dont deux premiers prix, avec deux animaux : Gracieuse et Jannu. A noter également, le premier prix de Franck Chauffaille (Ségur-le-Château) dans la catégorie porcs cul noir et le troisième prix de Brigitte Gorse (Egletons) dans la catégorie équine.







Un rapprochement gagnant entre l'ODCV et l'Espace 1 000 Sources

En rapprochant l'ODCV et son savoir-faire en matière d'organisation de séjours de vacances et l'environnement privilégié de l'Espace 1 000 Sources à Bugeat, le Conseil départemental va permettre à près de 260 élèves du département de partir en classe de découverte sur le Plateau de Millevaches.

A Bugeat, les enseignants ont le choix entre des séjours « à dominante artistique » et des séjours de « découverte des milieux naturels et du patrimoine ». Des activités originales encadrées par des prestataires locaux sont ainsi proposées aux élèves telles que l'orpaillage, la pêche à la truite, les randonnées, l'initiation au cirque et à d'autres activités artistiques ou la découverte de sites touristiques.

Au cours des prochaines vacances d'été, l'ODCV va également proposer, aux 1 000 Sources et à destination des enfants âgés de 7 à 12 ans, des séjours de 5 jours autour de quatre thématiques : cirque, multi-sports, loisirs scientifiques, multi-danses. Un transport accompagné au départ de Brive, Tulle et Egletons les lundis et retour les vendredis, sera organisé.

tembre 2017, l'ODCV devrait organiser, toujours à l'Espace des 1 000 Sources, des classes d'intégration en 6ème issues du département dans le cadre de courts séjours, en privilégiant des activités sportives et artistiques, de coopération et d'expression destinées à favoriser les échanges entre les élèves. Ces séjours bénéficient des aides du Conseil départemental.

www.odcv.com

■ Une carrière bien remplie pour Jean-Jacques Chassagne

Enfin, après la rentrée de sep-

Président de l'Union départementale des sapeurs-pompiers de la Corrèze, le capitaine Jean-Jacques Chassagne a récemment quitté ses fonctions. Il a été remplacé par le commandant Marc Mazaleyrat.



Chef du centre de secours du Lonzac, le capitaine Jean-Jacques Chassagne a consacré sa vie aux autres. A la tête de l'Union départementale des sapeurs-pompiers de la Corrèze depuis de nombreuses années, apprécié de tous ses collègues, il a décidé de mettre fin à ses fonctions au sein de l'association. Le Conseil d'administration de l'Union des sapeurs-pompiers a élu le commandant Marc Mazaleyrat pour lui succéder. Trois vice-présidents ont également été élus : les lieutenants Bouladoux, Bourdillon et Parvaud. L'Union départementale a de nombreuses missions : promouvoir l'image des sapeurs-pompiers dans la société ; venir en aide à ses membres et à leurs familles en développant l'action sociale dans un esprit de solidarité ; développer la formation et l'entraînement physique des sapeurs-pompiers...



Les reunions cantonales sous le signe de la fibre optique

Réunion publique à Treignac.

Les maires corréziens ont été conviés, de janvier à mars, à présenter leurs projets pour les mois à venir aux services du Conseil départemental. L'occasion pour le Département d'expliquer les aides qu'il met à la disposition des communes et de présenter ses projets structurants pour l'avenir, comme le programme «Corrèze 100 % fibre optique en 2021».

Toutes les réunions se sont déroulées sur le même modèle que celles de l'an passé. Les matinées étaient réservées aux visites d'entreprises, aux réalisations en cours des collectivités ou aux établissements de service au public du canton. Entamée à Saint-Augustin par la réunion cantonale de Naves, cette intense série de rencontres avec les élus et les habitants des cantons corréziens s'est achevée à Lanteuil, dans le canton du Midi Corrézien, celui qui compte le plus de communes (34).

De la pointe du Plateau de Millevaches aux confins de la Vallée de la Dordogne, les élus ont ainsi visité les entrailles du barrage de Marèges, le chantier de la RD 1089 à Malemort, la fromagerie Duroux à Rilhac-Xaintrie, le Comptoir des plantes à Chamberet, l'usine Polyrey à Ussel, Corrèze Fermetures à Objat, le domaine de Faugeras à Condat-sur-Ganaveix, la société Martin Dow à Meymac...

Avec la présence du préfet de la Corrèze, ou des sous-préfets d'Ussel et de Brive, l'Etat a participé au début de chaque réunion afin de répondre aux interrogations des élus à propos des aides qu'il apporte aux communes, notamment la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR).

En fin de journée, les habitants de chaque canton ont été conviés à un moment d'échanges avec le président du Conseil départemental. Ce fut l'occasion, pour Pascal Coste et les conseillers départementaux, de présenter les actions et les projets du Dé-

partement : alimentation en eau potable et entretien des réseaux, aides à l'entretien des routes et évocation des futurs chantiers routiers, devenir des transports scolaires...

Chaque réunion a également été l'occasion, pour Pascal Coste, de présenter le programme « Corrèze 100 % fibre optique en 2021 ». Pour illustrer son propos et ses explications, un film relatant les évolutions du déploiement de la fibre a été projeté au public, ainsi qu'une carte qui permet de visualiser le calendrier de réalisation pour chaque territoire.



La distillerie des Terres Rouges, à Turenne.



Les cinq territoires de projets corréziens

La Meyze

La Roche L'abeille

Ladignac Le Long

Le Chalard



CC Pays de Lubersac-Pompadour

Président : Francis COMBY 32, Place de l'Horloge 19210 Lubersac Tél. : 05 19 67 01 05

Mail: secretariat@lubersacpompadour.fr www.lubersacpompadour.fr



CA Bassin de Brive

Président : Frédéric SOULIER 9, avenue Léo-Lagrange - BP 103 19100 Brive

Tél. : 05 55 74 10 00 Mail : contact@agglodebrive.fr www.agglodebrive.fr

Territoires de projets corréziens :

BRIVE

Chef de projets : Maxime **ESTRADE** : 05 55 93 78 26 / 06 07 28 70 98

maestrade@correze.fr

VÉZÈRE-AUVÉZÈRE (PETR)

Chef de projets : Cécile **COSTE** : 05 55 93 72 73 / 06 33 74 88 10

ccoste@correze.fr

HAUTE - CORREZE

Chef de projets : Christine **COUDERT** : 05 55 93 71 81 / 06 81 46 76 51

ccoudertmorin@correze.fr

TULLE

Chef de projets : Dominique **ROUCHER** : 05 55 93 77 80 / 06 87 92 63 63

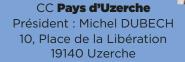
droucher@correze.fr

VALLÉE DE LA DORDOGNE (PETR)

Chef de projets : Amélie CHEVALLIER-GAULTIER : 05 55 93 76 25 / 06 70 51 35 63

agaultier@correze.fr

Contour des territoires de projets



Tél.: 05 55 73 26 53 Mail: contact@paysduzerche.fr



St-Sornin-Lavolps Beyssac Orgnac-Lascaux Vignols Vigeols

Juillac Chabrignac Festivaux

St-Bonnet-St-Solve
I a-Riviere Voutezac St-Bonnet-St-Pa
Rosiers-Ge-Juillac St-Cyr-la-Roche
St- Ayen Vars-sur-Objat Allassac Sadroc
Robert Roseix

St-Cyprien
St-Aulaire

Perpezac-le
Blahc
Yssandon

Brignac
Ia-Plaine

Varetz

Cublac

Varetz

Mansac

St Pantaléon de-Larche

BRIVE

Estivals

Larche Lissac-St-Cernin- sur-Couze Noailles de-Larche Chasteaux Jugeals-Mazareth

Donzenac

Nazareth Nazareth Nazareth Nazareth Nazareth Nazareth Noailhac Collonges Ia-Rouge St. Ligneyrac Meysac Saillac St. Maun

Ste-Féréole

Malemort

Ligneyrāc Meyssac Meyssac Tudeils Masch
Saillac St-Julien Marcillac-la
Marcillac-la
ChauffoyiSur-Vell
Branceilles Curemonte
La Chapelle
aux-Saints Sioniac
Beau
Chenis
Meysac Tudeils Masch
Grands
Masch
M

Chamberet

St-Hilai les-Cou

Madrange

St-Salvadour

Seilhac

St-Clément

Chamevrat

St-Mexant

Germain--Vergnes Favars

t-Hilaire

Dampnia

Lantouil

La-Chapelle-

St-AII

Bai

St-Bonn Ava

Lagarde-En

Laguenne

Ste-Fortunade

Sérilhac

Le Pescher

Lostanges

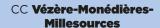
Billac Liourdres



Président : Alain SIMONET 5, Rue Emile-Mombrial 19120 Beaulieu-sur-Dordogne Tél. : 05 55 84 31 00

Mail: contact@midicorrezien.com





Président : Philippe JENTY 15, avenue du Général-de-Gaulle 19260 Treignac

Tél.: 05 55 73 45 92 Mail: contact@ccv2m.fr www.ccv2m.fr

nac

nont

rliac-de-or

gles-rrèze

Chanac-les-Mines

Ladignac

lonards

Brivezac

Astaillac urdres

Bassigi le-Bas

Altillac Beaulieu-sur-Dordogne

Reygade Merceur



CC Haute-Corrèze Communauté

Président : Pierre CHEVALIER 23, Parc d'activité du Bois Saint-Michel 19200 Ussel

Tél.: 05 55 95 35 38

Mail: contact@hautecorrezecommunaute.fr www.hautecorrezecommunaute.fr



Combressol

Maussac

Valiergues

St-Victour

Roche-le-Peyroux St-Julien

Poussange:



CC Ventadour-Egletons-**Monédières**

Président : Francis DUBOIS La gentilhommière - Carrefour de l'Epinette - 19550 Lapleau Tél.: 05 55 27 69 26 Mail: accueil@cc-ventadour.fr

www.cc-ventadour.fr



Péret-Bel-Air



Rue Sylvain-Combes 19000 Tulle Tél.: 05 55 20 75 00 Mail: tulleagglo@tulleagglo.fr www.tulleagglo.fr





CC Xaintrie Val'Dordogne

Président : Hubert ARRESTIER Avenue du 8 mai 1945 - BP 51 19400 Argentat-sur-Dordogne Tél.: 05 55 91 01 75

Mail: service.general@xaintrie-val-dordogne.fr www.xaintrie-val-dordogne.fr



De nouvelles compétences

Les objectifs de la loi NOTRe (promulguée le 7 août 2015) ont imposé, entre autres conséquences, la nécessité de redessiner la carte des intercommunalités. Depuis le 1^{er} janvier, les 284 communes de la Corrèze sont désormais réparties au sein de 9 EPCI (établissement public de coopération intercommunale) à fiscalité propre contre 20 auparavant. Parmi les critères retenus, les nouveaux périmètres ne devaient pas compter moins de 5 000 habitants.

Depuis le 1er janvier 2017, il y a deux fois moins d'intercommunalités en Corrèze. Les communautés d'agglomérations de Brive et Tulle rassemblent respectivement 48 et 45 communes, et Haute Corrèze Communauté, 72 communes. Les six autres nouvelles intercommunalités corréziennes se partagent le reste des localités (entre 12 et 35 par communauté de communes).

Sept compétences obligatoires seront exercées par les communautés de communes : aménagement de l'espace, dont le PLUI (plan local d'urbanisme intercommunal) ; actions de développement économique ; aménagement, collecte et traitement des déchets ; gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (à partir de janvier 2018) ; assainissement (à partir de 2020) ; eau (à partir

de 2020) ; entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage. Les intercommunalités auront également à choisir trois compétences optionnelles parmi plusieurs propositions : environnement et maîtrise de l'énergie, logement et cadre de vie, voirie, création et gestion des maisons de services au public, action sociale, équipements sportifs et culturels...

Territoire de projets Brive

Saisissant l'opportunité d'un appel à projets lancé en 2016 à l'échelle du Massif central, la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive s'est engagée dans un projet ambitieux de développement et de structuration des sports de nature sur son territoire : le Pôle de Pleine Nature Causse corrézien / Saillant-Vézère.

L'opération, articulée autour du lac du Causse et de la Vézère, au Saillant, a pour objectif de développer sur un plan touristique une offre sportive et de loisirs. L'appui financier du Département de la Corrèze permet, par effet levier, les financements de l'Europe et du Massif central. Les premières actions seront lancées dès cette année. Parmi elles la modernisation de la Via Ferrata du Saillant, l'aménagement d'une ligne d'eau (pour le triathlon) et la création d'un poste de secours permanent au lac du Causse et le lancement d'une destination pêche. D'autres projets sont à l'étude ou en

cours de réalisation comme la réhabilitation totale de la RD 1089 entre Brive et Malemort et la rénovation de l'église de Donzenac, édifice classé aux monuments historiques qui présente de fortes dégradations.

Enfin, une éco-piscine sera construite à Objat. Intégrant une démarche environnementale exigeante, cet équipement répondra aux besoins des territoires ruraux limitrophes.



du Pôle de pleine nature

Territoire de projets Tulle

De nombreux projets très variés sont en cours de réalisation sur le territoire de Tulle, auxquels le chef de projets du Conseil départemental peut apporter avis et conseils à tout moment. Parmi ceux-ci, la réalisation d'un pôle universitaire sur le site de l'ex GIAT. Ce projet regrouperait, sur un même site, le «bâtiment 419», plusieurs structures : IUT, IFSI, CFAI, ESPE et Canopé. En marge du pôle universitaire, le projet prévoit également la construction d'un restaurant d'entreprises et d'université, en face du bâtiment 419, ainsi que, plus tard, un tiers lieu dédié au numérique. Le pôle universitaire créera des synergies nouvelles entre les mondes de l'économie et de la formation. Le pôle universitaire, qui pourrait s'appeler «Manufacture des savoirs et des compétences», devrait ouvrir ses portes au cours de l'année 2019. Le chef de projet a notamment participé au groupe de travail avec l'Agglo, œuvrant sur la transversalité entre les collectivités

et mobilisant les services du Département (Corrèze ingénierie, service juridique...).



Territoire de projets Haute-Corrèze

Développer l'attractivité des territoires est l'une des missions confiées aux chefs de projets. Les communes et les intercommunalités ne manquent pas d'initiatives dans ce domaine. Parmi les dossiers que suivra le chef de projets en Haute-Corrèze, celui de la ville d'Ussel concerne la réhabilitation de plusieurs lieux stratégiques du centre-ville et du marché couvert, actions consécutives à l'appel à manifestation d'intérêt «centres-bourgs», auquel la sous-préfecture corrézienne a répondu. Le cœur du projet est de rendre son attractivité à la cité en ramenant de nouveaux habitants avec une offre de logements élargie.

Dans un tout autre domaine, la commune de Lapleau va s'engager dans la réhabilitation du village de vacances «Vallée de Vendahaut», situé à moins d'un kilomètre du centre-bourg. Elle se fera en plusieurs tranches et concernera une cinquantaine de chalets. L'objectif est de faire fonctionner le site toute l'année: location de meublés en dehors de l'été pour un public de jeunes (étudiants, apprentis...), location pour des manifestations privées (mariages, fêtes familiales...).



Actualité

Territoire de projets Vallée de la Dordogne

Le Syndicat mixte Vallée de la Dordogne Corrézienne a évolué en Pôle d'Équilibre Territorial et Rural Vallée de la Dordogne Corrézienne (PETR) en mars dernier. Il couvre le territoire des deux nouvelles Communautés de communes, Xaintrie Val' Dordogne et Midi Corrézien.

Dans le cadre de ses missions, le PETR assure la promotion du tourisme via l'Office de tourisme Vallée de la Dordogne et il collecte la taxe de séjour.

Dans son rôle de coordination, le PETR contractualise avec le Département, la Région et l'Etat afin de financer des projets locaux. Il participe également au programme européen LEADER. Il est administré par le comité

syndical (15 délégués communautaires pour chacune des Communautés de communes) et s'appuie sur un conseil de développement réunissant les représentants nomiques, sociaux, culturels, éducatifs, scientifiques et associatifs du territoire et sur la conférence des 65 maires.





Territoire de projets Vézère Auvézère

Un Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) vient d'être créé sur le territoire Vézère-Auvézère, qui regroupe les communautés de communes du Pays de Lubersac-Pompadour, du Pays d'Uzerche et de Vézère-Monédières-Millesources. Ce PETR se fixe plusieurs objectifs axés autour de l'attractivité du territoire : le structurer, affirmer son identité essentiellement rurale. le promouvoir.

Un projet de territoire est en cours d'élaboration afin de fixer un cap au PETR pour les quatres années à venir. Il prendra en compte les attentes des trois communautés de communes dans le but d'accentuer



Maison de santé pluridisciplinaire de Lubersac sera СОЯREZE

le développement des services au profit de tous les habitants. A travers son chef de projets, le Département apportera son aide au montage de différents projets portés par le PETR à tous les stades de leur avancement. Parmi eux, la commune de Saint-Ybard souhaite implanter un hôtel trois étoiles, la maison de l'arbre de Chamberet va réaliser un aménagement scénique et paysager et la maison de santé pluridisciplinaire de Lubersac va procéder à une extension de ses locaux pour favoriser davantage l'accès aux soins.

BUDGET 2017

Une volonté = 0 % d'augmentation d'impôts

2014-2017

- Des contraintes
 -12 M€ de dotations
 de l'État
- Des efforts = 2015-2017 -12 M€ de dépenses de fonctionnement

Des résultats

- On investit pour l'avenir :
 infrastructures,
 100 % fibre, ...
 budget : 44 M€ en 2017
 seule collectivité à maintenir
 le même niveau
- On aide les Corréziens

 151 M€ pour la cohésion sociale
 (personnes âgées, handicapées,
 famille, enfance)
- En continuant à désendetter
 11 M€ en 2017

CORREZE 13

On garde le cap sur l'avenir préservé du Département

Dans un contexte rendu difficile par la poursuite de la baisse des dotations de l'Etat et de la hausse des dépenses sociales, le Département a voté un budget qui maintient un niveau élevé d'investissements au service de l'économie locale et de l'emploi : 44 millions d'euros. Les investissements seront notamment mobilisés pour engager le programme « Corrèze 100 % fibre en 2021 » et pour accompagner les dispositifs d'aide à l'habitat.

Cette année budgétaire sera également marquée par un désendettement significatif, à hauteur de 11,8 M €, une première pour la Corrèze, dû pour partie à l'effort collectif de réduction des dépenses de fonctionnement.

Dossier

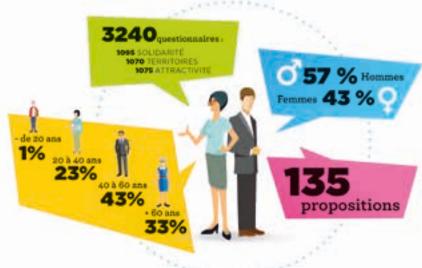
VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE

■ La consultation

Sollicités pour participer à l'élaboration du budget 2017 de la collectivité, les Corréziens ont répondu aux questionnaires proposés par le Conseil départemental.

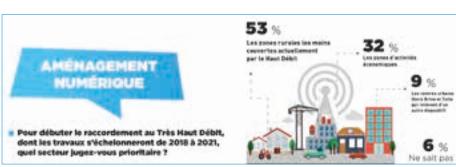
Au total, 3 240 questionnaires ont été renseignés et 135 propositions ont été faites par les Corréziens.

En quelques chiffres



Quelques extraits des avis









Selon vous, les 2 aides à privilégier dans le domaine de l'habitat sont :







L'adaptation du logement à la perte d'autonomie (personnes âgées ou handicapées)

Retrouvez l'ensemble des résultats de la consultation sur **www.monavis.correze.fr**

Les idées des Corréziens : propositions

La consultation était également faite pour que les Corréziens émettent des propositions et des idées. 135 propositions ont été enregistrées, occasionnant 343 arguments en réponse (pour/contre), permettant d'identifier certaines de leurs priorités comme l'insertion professionnelle, la formation des jeunes, le déploiement du très haut débit, l'importance du tourisme...

SOLIDARITÉ



1. Renforcer le contrôle des ressources et activités des bénéficiaires du RSA

- Contrôler les ressources et activités : plan de contrôle, croisement des fichiers, contrat impact social
 - → Développer l'insertion professionnelle : publication des offres de stages en lien avec la Région sur le site Boost Emploi
- Renforcer l'action «Boost emploi» : actions de formations avec la Région

2. Accompagner les personnes âgées dans leur vie quotidienne

→ Améliorer l'offre de logements adaptés aux personnes agées en centre bourgs : nouvelle aide créée pour les bailleurs privés

- → Développer les services de proximité : mise en place d'ateliers et d'animations, soutien aux associations de proximité...
- → Développer l'usage des nouvelles technologies auprès des seniors
- → Tisser des liens intergénérationnels

3. Aider les jeunes à accéder aux stages et aux formations

- → Renforcer l'action Boost jeunes : créer un espace «offres de stages» sur le site Boost Emploi, étude de dépôts des offres et des demandes de stage, identification des entreprises corréziennes qui proposent des stages
- → Découvrir des métiers : participation à des forums et toutes autres actions portées par des professionnels

1. Accélérer le très haut débit partout

- → Déployer le THD
- → Faciliter et accélérer le déploiement du THD
- → Développer les usages

2. Conforter le tourisme

- Consolider les atouts de la Corrèze sur ses spécificités : trail, pêche, randonnées (St-Jacques-de-Compostelle)
- → Améliorer la signalétique touristique : révision des panneaux sur A20, les routes départementales...

→ Soutenir la création d'événements

3. Poursuivre les efforts pour améliorer la qualité des routes

- Maintenir le budget d'investissement à 14 M €
- → Améliorer la sécurité routière : travaux routiers, contournements et déviations, marquage axial
- Créer un système d'information routier modernisé



ATTRACTIVITÉ



1. Développer et vendre l'attractivité de la Corrèze

- → Accueillir de nouveaux arrivants : structurer une politique d'accueil en Corrèze de nouveaux arrivants en lien avec la nouvelle grande région et les EPCI
- Structurer avec les organismes professionnels un réseau pour accompagner les cessions/reprises d'entreprises au sens large

2. Créer une marque ou un label « Fabriqué en Corrèze »

→ Elaborer un cahier des charges commun : travailler avec les entreprises sur

- le cahier des charges d'un label "fait en Corrèze"
- Organiser le déploiement et l'animation du label

3. Vendre les talents corréziens à l'extérieur (et à l'étranger)

- → Créer le club des ambassadeurs corréziens
- Promouvoir les valeurs et savoir-faire corréziens grâce aux "entreprises vitrines"
- → Valoriser la notoriété des talents corréziens : particuliers et professionnels qui se distinguent au plan national et international

2017, année de désendettement et de la fibre optique

Le budget de la collectivité a été élaboré dans un contexte où, pour la quatrième année consécutive, les dotations de compensation de l'Etat ont fortement diminué tandis que les dépenses sociales continuent d'augmenter. L'investissement sera néanmoins maintenu à 44 millions d'euros.



L'année 2017 va permettre au Département de la Corrèze de réaliser un véritable désendettement. Il est prévu à hauteur de 11,8 M €, qui s'ajoutent aux 4,8 M € réalisés en 2016. Ce résultat a été rendu possible par les décisions prises par la majorité dans l'optique de réduire les dépenses de fonctionnement. « C'était notre engagement et cela restera notre ligne de conduite tout au long de la mandature », rappelle Pascal Coste. Ces efforts collectifs, soulignés par le président du Conseil départemental, ont permis de dégager un excédent de 18,7 M € en 2016.

Tout en réduisant le fonctionnement, le Département poursuit ses missions liées aux valeurs du bien vivre ensemble. Ainsi, le soutien à la culture et au sport est maintenu, avec pour effet de garantir l'animation sur les territoires.

« Nous sommes revenus au niveau des dépenses de fonctionnement des années 2010 et 2011. La Corrèze est le seul Département à y être parvenu. Cet effort collectif représente 15 % d'économie d'impôts pour les Corréziens », souligne encore Pascal Coste.

Avec 44 M € inscrits au budget, la section investissement est à la hauteur des années précédentes. C'est ainsi que les programmes des routes (14 M €) et l'aide aux communes (13 M €) sont dotés d'enveloppes équivalentes aux exercices précédents, favorisant l'économie locale et l'emploi des Corréziens.

Mais la première priorité sera le programme « Corrèze 100 % fibre en 2021 ». Afin d'engager les premiers travaux, une enveloppe de 2,8 M € est dédiée à cette opération qui commencera par acheminer la fibre optique dans les lieux ruraux les moins équipés.

Enfin, la consultation inédite et novatrice des Corréziens, pour participer aux choix budgétaires, a mis en exergue des attentes prioritaires en matière d'habitat. Une attente entendue par les élus qui ont voté une enveloppe de 2 M € pour les aides départementales à l'habitat.

Questions à ...



Francis Comby Vice-président du Conseil départemental en charge des finances

1. Quelles sont les principales caractéristiques du budget 2017 du Conseil départemental ?

Nous poursuivons la maîtrise de nos dépenses de fonctionnement engagée dès notre arrivée. Grâce à une gestion rigoureuse, nous avons diminué nos dépenses de fonctionnement de 7 M € entre 2015 et 2016 et nous prévoyons de les baisser encore de 3 M € en 2017, ce qui fera moins 10 M € de dépenses en 2 ans. Pour un montant de dépenses de fonctionnement réelles proche de 247 M €, cela représente un effort de - 4 % sur notre fonctionnement, ce qui est très important. Il est très rare, voire exceptionnel, qu'une collectivité puisse faire un tel effort. Mais c'est indispensable car, sans ces efforts, notre budget ne serait pas équilibré en raison de dépenses obligatoires dans le domaine social qui augmentent chaque année et de recettes qui diminuent encore en 2017 avec le nouveau prélèvement de 3,7 M € par l'Etat (comme en 2016) pour équilibrer ou redresser ses comptes. Entre 2014 et 2017, l'Etat nous aura ainsi prélevé 12.8 M € sur notre dotation.

Par ailleurs, nous ne sommes pas bénéficiaires du fonds d'urgence de soutien aux départements : 200 millions d'euros seront répartis à plus de 40 départements mais rien pour la Corrèze.

Nous perdons également plus de la moitié de la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE), soit 11,4 M € qui sont transférés à la région Nouvelle Aquitaine. C'était une recette dynamique qui augmentait en moyenne de 2,5 % par an. Ce dynamisme de 2,5 % n'agira donc que sur la part qu'il nous reste, soit sur 10,7 M €, au lieu d'agir sur 22,1 M €, soit une perspective de moins 250 000 € de recettes liées à cette CVAE.

Il faut aussi rappeler que nos dépenses sociales obligatoires représentent près de 60 % de nos dépenses (150 M € sur 247 M € en fonctionnement) et que les dépenses contraintes de ressources humaines représentent 50 M € (avec notamment une hausse du point d'indice qui va augmenter ce poste en 2017). Nos marges de manœuvre ne sont donc possibles que sur moins d'un quart de notre budget. Ce budget doit donc allier économies de fonctionnement avec dépenses sociales imposées toujours en hausse, tout en maintenant un bon niveau d'investissements pour la Corrèze et les Corréziens.

2. Où en est-on du désendettement de la collectivité ?

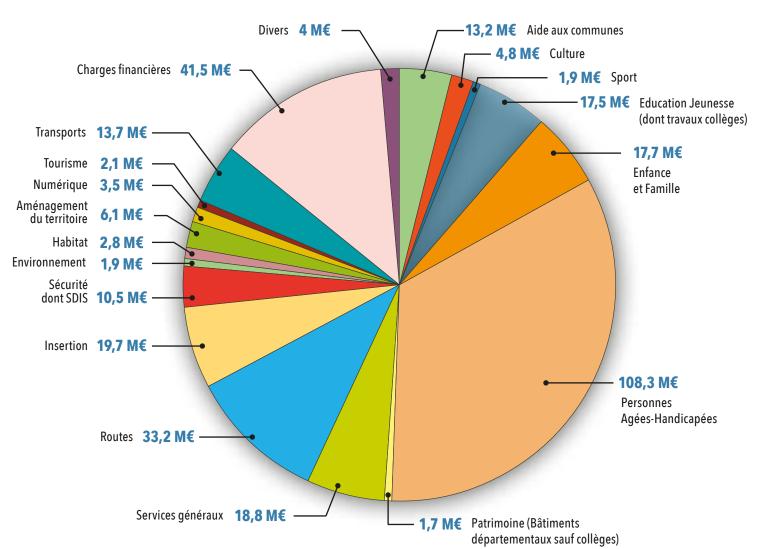
Nous avons souhaité faire, durant cette mandature, un gros effort sur le désendettement du Conseil départemental de la Corrèze afin que les générations futures de Corréziens ne soient pas pénalisées. Notre endettement sera maîtrisé en 2017, en n'empruntant que 19 M € et en remboursant 31 M €. Ainsi, après 5 M € en 2016 et 12 M € prévus en 2017, ce seront 17 M € de dette en moins en 2 ans, ce qui ramènera la dette du Département à 344 M €. Cet effort de désendettement de 17 M € est inédit car jamais réalisé sur les 10 dernières années.

3. Vers quels domaines seront déployés les principaux efforts ?

Nous souhaitons maintenir un haut niveau d'investissements en faveur des Corréziens. Plus de 44 M \in seront consacrés aux dépenses d'investissement, notamment aux routes départementales (14 M \in), aux communes (13 M \in), aux bâtiments (collèges et autres bâtiments, 4 M \in), au numérique (2,8 M \in pour le lancement du programme 100 % fibre en 2021 en Corrèze) et 2 M \in en faveur des aides à l'habitat (acquisition ou rénovation).

Nous maintenons aussi notre soutien à la vie culturelle, sportive et associative dans les territoires avec plus de 3,5 M €. Nos efforts sont en réalité doubles en faveur des Corréziens : non seulement nous maintenons investissements et aides aux Corréziens, aux communes et aux associations mais nous n'augmentons pas les impôts qui, s'ils devaient être augmentés pour faire face aux dépenses obligatoires nouvelles et aux baisses de dotations de l'Etat, devraient l'être de 15 %, ce qui génèrerait une recette supplémentaire de 9 M €. Mais nous souhaitons une stabilité fiscale et nous n'augmenterons pas les impôts contrairement à beaucoup d'autres départements qui ont augmenté leur taxe sur le foncier bâti en 2016 et en 2017.

Budget 2017 du Département de la Corrèze





Fibre optique: première année d'investissement

Le programme «100 % fibre Corrèze 2021» entre cette année dans sa phase de lancement. Afin d'entamer les premiers travaux dès la fin de l'année, une enveloppe de 2,8 M€ a été votée par le Conseil départemental dans le cadre du budget 2017.

Le schéma d'ingénierie a été validé en début d'année, après une mise à jour qui a pris en compte les préconisations de la Mission Très Haut Débit. Cette étape fait entrer le programme de déploiement de la fibre optique dans une phase décisive. Tous les acteurs du numérique ont été consultés pour établir un calendrier de déploiement, année après année, jusqu'en 2021. Une enveloppe de 2,8 M€ a été votée lors du l'assemblée plénière consacrée au budget afin de lancer les premiers travaux fin 2017.

Les intercommunalités co

réziennes (EPCI) connaissent désormais le calendrier de déploiement commune par commune, sachant que l'opération priorise les critères de qualité actuelle de la desserte haut débit : les territoires les moins bien équipés seront fibrés les premiers. Chaque EPCI financera une quote-part de 250 euros pour chaque prise installée sur son territoire.

Le déploiement de la fibre optique, surtout dans les zones les plus rurales, nécessitera l'élagage des arbres surplombant les lignes aériennes et un adressage précis (voir page 4).

Comment **ça marche?**

90 998

prises vont être construites sur toute la durée de l'opération. Elles correspondent aux résidences principales et secondaires ainsi qu'aux locaux vacants. Il est également prévu la construction de 8 000 prises supplémentaires pour les futures zones constructibles.

La vie associative anime les territoires

Le Conseil départemental maintient en 2017 le soutien aux actions culturelles et au mouvement sportif, des aides indispensables pour la vie des territoires.



L'an dernier, le Département a défini de nouvelles orientations pour les aides culturelles afin de corriger certaines disparités territoriales en matière d'accès à la culture. Trois grands champs d'intervention avaient été retenus : les actions culturelles des territoires, les évènements à vocation départementale, le schéma départemental des enseignements artistiques. Ces orientations sont maintenues pour 2017 et le Département a dédié une enveloppe de 4,8 M€.

Le Conseil départemental soutient également les clubs sportifs corréziens à hauteur d'1,8 M \in .



Entretenir les réseaux routiers, une priorité

Confirmées par la consultation des Corréziens, les priorités d'investissement du Département que sont les aides aux communes et les travaux sur les routes seront maintenues en 2017.

Comme l'an passé, un budget d'investissement de 14 M€ sera consacré aux infrastructures routières afin de moderniser et de sécuriser le patrimoine mais aussi de poursuivvre les grandes opérations de contournement et d'accompagner les communes dans leurs projets d'aménagement de bourg.

La déviation Nord-Est d'Ussel de-

vrait être mise en service dans le courant de l'été, tandis que seront entamées les études pour les contournements de Noailles et de Lubersac, ce qui permettrait d'envisager le début des travaux en 2022.

Les aides aux communes sont également maintenues à hauteur de 13 M€. Outre les dispositifs les plus courants (bâtiments communaux, aménagements de bourgs, assainissement et alimentation en eau potable, équipements sportifs...), l'aide départementale pour la numérotation et la dénomination des voies fait désormais l'objet d'un dispositif propre afin d'inciter les communes à se mettre en conformité, préalable indispensable à la commercialisation de la fibre optique.

L'habitat, une préoccupation pour les Corréziens

Entre évolutions et nouveautés, le guichet habitat du Conseil départemental maintient ses aides tout en s'adaptant aux attentes des Corréziens, exprimées à travers la consultation précédant l'élaboration du budget 2017. Une enveloppe de 2 M€ a été allouée, finançant notamment de nouvelles aides en direction des bailleurs privés.

Mis en place en juillet 2015, les dispositifs d'aides à l'habitat nécessitaient quelques ajustements afin de s'adapter aux évolutions et de mieux répondre aux besoins des Corréziens. Le «guichet habitat» (05 55 93 77 77) a rapidement prouvé son intérêt : plus de 1 000 demandes reçues, 510 dossiers étudiés, pour un montant d'aides attribuées de plus d'1,5 M€, dont les trois-quarts pour l'accession à la propriété.

L'enveloppe de 2 M€ votée pour l'année 2017 va permettre de poursuivre ces efforts souhaités par les Corréziens, tout en améliorant les dispositifs.

Afin d'accentuer l'effet levier des

aides aux projets d'accession à la propriété, le montant de l'achat ou de la construction devra désormais être inférieur à 180 000 €.

L'aide à l'amélioration énergétique des logements évolue également à travers trois changements. L'aide est accessible aux personnes les plus modestes (maintien du plafond de ressources). Par ailleurs, le taux de subvention est porté à 25 %, avec un plafond à 4 000 €. La bonification de 2 000 € pour les jeunes ménages est maintenue.

Autre nouveauté notable : l'aide spécifique aux bailleurs privés. Elle est née du constat que le logement locatif est la cible oubliée des dispositifs d'aides à l'habitat. Plusieurs outils sont ainsi mis en place : une aide financière pour la rénovation du logement (20 %, plafond à 4 000 €), un accompagnement technique par le service de l'habitat, une étude pour évaluer la faisabilité d'une plateforme répertoriant les offres locatives de logements privés rénovés.



Corrèze Boost Jeunes, un succès et des suites

Fort de résultats probants, le dispositif Corrèze Boost Jeunes, mis en place par le Conseil départemental il y a un an en faveur de l'emploi, sera poursuivi et consolidé en 2017.

De la mise en place du dispositif Boost Jeunes jusqu'au 31 décembre 2016, 250 jeunes de 17 à 30 ans ont été suivis par un «coach» du Département, ou par des missions locales.

Les trois-quarts d'entre eux (175) ont trouvé un emploi ou une formation, soit 75 %. Pour comparaison, le taux de sorties positives (emploi ou formation) pour les dispositifs d'accompagnement classique est de 40 %.

Pour 2017, le Conseil départemental souhaite parvenir à un suivi de 500 jeunes et un taux de 80 % en sortie positive : CDI, CDD de plus de 6 mois, formation qualifiante, création ou reprise

d'entreprise, service civique...
Pour atteindre ces objectifs, les jeunes vont profiter de divers aménagements du dispositif comme la participation à des forums de l'emploi (avec le MEDEF, UDES), la multiplication de nouveaux partenariats et relais institutionnels, l'accession à des stages ou à des visites en entreprise...

Une aide pour faire face aux urgences

Dans le cadre du dispositif Corrèze Boost Jeunes, le Conseil départemental a la possibilité d'attribuer une aide financière pour faire face aux difficultés rencontrées par les jeunes dans l'élaboration de leur projet.

Lorsqu'un jeune Corrézien entre dans le dispositif Corrèze Boost Jeunes, il est pris en charge par un coach qui l'accompagne dans ses démarches pour définir un projet mais aussi lui donner confiance en lui et l'installer dans une dynamique d'acteur. Parfois, l'élaboration d'un projet se heurte à des difficultés comme la mobilité ou le logement. Des freins que le Département souhaite lever par le biais d'une aide financière pouvant aller jusqu'à 500 euros (125 € par mois pendant 4 mois, soit la durée du coaching).

CORRÈZE BOOST JEUNES

(Chiffres sur l'année 2016)

31 dossiers

ont été acceptés

8 930 €

montant global

50% de ces aides ont résolu des problèmes de mobilité

1/3 a permis de financer des formations

(Chiffres sur l'année 2017)

5 dossiers

ont été attribués depuis le début de l'année

1 625 €

montant global

Témoignage

Dimitri - 19 ans - Beynat

«J'AI TROUVÉ UNE VRAIE ÉCOUTE»

«J'ai pris mon premier rendez-vous avec Boost Jeunes après en avoir entendu parler par le bouche-à-oreille. Je recherchais une formation par alternance dans les métiers du bâtiment sans précisément savoir lequel. Avec le coach de Boost Jeunes, nous avons discuté et effectué des recherches par rapport à mon parcours et puis, lorsque nous sommes allés à une journée portes ouvertes du CFA du bâtiment à Tulle, j'ai choisi la filière électricité et ses environnements connectés. Je vais entamer une formation pour aboutir à un bac pro. Grâce au réseau de Boost Emploi, nous avons contacté des maîtres d'apprentissage potentiels et je vais sûrement effectuer ma formation par alternance chez EDF. Avant de contacter Boost Jeunes, j'ai vu plusieurs autres conseillers. Mais c'est avec le coach que j'ai trouvé une vraie écoute, avec des rendez-vous très réguliers. Et tout a été rapide».

Des réponses au plus près des attentes

Le Département donne les clés pour réussir au mieux l'insertion sociale et professionnelle des bénéficiaires du RSA.

Le Conseil départemental porte une politique forte et volontaire d'accompagnement et de soutien à l'ensemble des bénéficiaires corréziens du RSA afin de les aider à accéder à une insertion sociale et professionnelle durable. Au-delà de son engagement financier dans le paiement de l'allocation RSA, le département met en œuvre les conditions et les outils nécessaires pour faciliter et consolider les parcours d'insertion des bénéficiaires du RSA. Il s'attache à construire et à organiser des réponses adaptées au plus près des problématiques des personnes et à l'échelle de chacun des territoires corréziens afin de ne laisser personne au bord de la route.

Pour cela, la collectivité départementale s'est dotée d'un certain nombre d'outils.

Au travers du Pacte Territorial d'Insertion, le Département s'engage, en lien avec l'ensemble des partenaires et des acteurs locaux, à rechercher et à apporter des réponses variées, progressives et personnalisées de façon à activer et sécuriser les parcours d'insertion des bénéficiaires du RSA.

Les 4 grandes thématiques d'insertion retenues pour les années à venir s'articulent autour d'un maillage et d'une mobilisation territoriale forte, d'une offre d'insertion sociale et professionnelle renouvelée et enrichie, d'un travail de lien et de coopération avec le secteur économique et d'un accompagnement individualisé et de proximité de chaque bénéficiaire indispensable à la cohérence des parcours.

Le Département, en lien avec la loi, propose, dès l'ouverture du droit et en fonction de la situation de la personne, un accompagnement de proximité, social ou professionnel.

Les réponses et les conseils de ces professionnels s'attachent à prendre en compte au mieux les attentes, les besoins des personnes et à les aider dans la mise en œuvre et la concrétisation de leur parcours d'insertion.





«JE ME SUIS SENTIE SOUTENUE TOUT DE SUITE»

«J'ai eu l'idée de créer ce restaurant sur la thématique des pirates en avril 2014. Lorsque j'ai voulu recruter à l'automne 2016, j'ai rencontré de nombreuses difficultés à pourvoir les postes. Ce sont pourtant des emplois à plein temps, en CDI. La maire de Malemort, Frédérique Meunier, m'a orientée vers Corrèze Boost Emploi. Je me suis sentie soutenue tout de suite. J'ai trouvé de l'écoute. cela m'a facilité la tâche et j'ai finalement embauché un serveur en une semaine. Il a 36 ans, il est originaire de Brive et il vient de passer en CDI. Mon restaurant fonctionne avec dix salariés. Et je suis actuellement à la recherche d'un commis de cuisine».

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE FOYERS BÉNÉFICIANT D'UN RSA (FINANCÉ PAR LE DÉPARTEMENT)

au 31 décembre 2015

au 31 décembre 2016

Soit une baisse de 9,18 %

EVOLUTION DU NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES DU RSA EN CORRÈZE

au 31 décembre 2015

au 31 décembre 2016

415 €

Coût global mensuel par foyer à la charge du Conseil départemental

12 RÉFÉRENTS

Une équipe de référents professionnels assure l'accompagnement des parcours des bénéficiaires qui s'inscrivent dans une démarche de solutions d'emploi ou de formation. Ces 12 référents sont positionnés sur l'ensemble du département et localisés dans les Maisons de la Solidarité Départementale. Au 31/12/2016, parmi les 1 189 bénéficiaires suivis par les référents, 419 étaient en situation d'emploi ou de formation, dont 55 % en emploi salarié.



Line, gérante du restaurant Le Rocher des pirates à Malemort.

Des actions de terrain au plus près des besoins

Collaborant avec les partenaires du monde social, le Conseil départemental met en place des actions à destination des bénéficiaires du RSA, dans le cadre du Pacte Territorial d'Insertion. Certaines sont reconduites, d'autres ont été expérimentées récemment.



SE METTRE À LA PAGE DU NUMÉRIQUE

La plupart des démarches administratives et de recherche d'emploi (Pôle Emploi en tête) se faisant désormais en ligne, et des personnes en situation de précarité ne possédant pas d'ordinateur se retrouvant en difficulté, le besoin d'une formation aux usages de l'informatique s'est naturellement fait ressentir. Deux fois par mois, l'association MLAP « maîtrise de la langue et aide personnalisée », en partenariat avec la référente RSA d'Egletons, anime un atelier d'initiation à l'informatique. « Je ne connaissais rien à l'informatique, témoigne Jocelyne, une assidue de l'atelier. Maintenant, je sais mettre mon CV à jour et j'ai pu créer un compte pour envoyer et gérer mes emails. Nous apprenons dans une bonne ambiance. Cela me fait beaucoup de bien ».

DU LIEN SOCIAL ET DES CONSEILS PRATIQUES

Chaque mois, sous la houlette de Marie-Agnès (RSA) et Nathalie (CCAS d'Ussel), l'atelier aborde de nombreux sujets de la vie de tous les jours : la santé, les éco-gestes, bien choisir son logement... Selon le thème choisi, des intervenants viennent à la rencontre de la dizaine de femmes qui participent régulièrement aux réunions. A 44 ans, Laure fréquente régulièrement le groupe de discussion. «Je viens depuis plusieurs années. Cela m'apporte du lien social et beaucoup d'informations. C'est beaucoup plus enrichissant par un contact direct avec un intervenant plutôt que sur Internet. On peut aussi donner son opinion».





CRÉER SA PROPRE ACTIVITÉ CONSEILS

Accompagnée par l'association Airelle, Christelle a réussi à mener son projet de création d'entreprise de coiffure à domicile. Après un parcours classique (CAP, Brevet professionnel, emploi dans un salon) Christelle, a peu à peu, perdu sa motivation suite à sa maternité. « Depuis le début, ma conseillère m'a suivie dans toutes les démarches : politique de prix, études de marché et de la concurrence, montage d'un plan de financement... C'est le travail de toute une année », raconte Christelle qui, depuis novembre 2015, sillonne la Haute Corrèze pour aller coiffer ses clients à leur domicile.



RETROUVER CONFIANCE EN SOI

Depuis la rentrée de septembre, à Brive, une dizaine de personnes se retrouvent entre elles pour des sessions d'action de mobilisation sociale encadrées par l'association FEL (Faire de l'Emploi notre Label). Obiectif: retrouver un rythme, de la confiance en soi, du lien social... Pour Fabien, 31 ans, cela a changé beaucoup de choses. « J'avais perdu confiance en moi, j'avais tendance à me refermer... Quand on envoie 50 CV et qu'on n'a jamais de réponse... Je suis venu eici pour me redynamiser, retrouver confiance et ouvrir les yeux sur d'autres choses. Nous avons tous des parcours différents au sein du groupe mais on a tous quelque chose à partager ». Un atelier d'échange de savoirs recueille d'ailleurs un vif succès : chaque personne a une compétence que les autres n'ont pas et elle doit la présenter devant le reste du groupe. Pour Laurence, 39 ans et mère de 4 enfants, sa participation traduit plusieurs désirs : «sortir de mon milieu, apprendre à me servir d'un ordinateur, à téléphoner...». Le but de Laurence : créer son entreprise de vente de vêtements sur les marchés.

Le Département mise sur l'innovation

Faire preuve d'imagination afin de créer des modes de financement nouveaux pour l'action sociale du Département à des entreprises privées, c'est le pari tenté par le Conseil départemental. Une initiative totalement innovante.

Inspiré par le «Social Impact Bond», le principe est simple : une entreprise privée finance une action à impact social et se met d'accord avec une collectivité sur un objectif à atteindre. S'il n'est pas atteint, c'est pertes et profits pour le privé; s'il est atteint, la mise est récupérée; enfin, s'il est dépassé, la collectivité rémunère l'entreprise sur son capital investi, selon un taux d'intérêt qui génère, quoi qu'il arrive, des économies pour la collectivité. Du gagnant-gagnant en quelque sorte. A partir de ce principe, le Conseil départemental de la Corrèze a élaboré un «contrat d'innovation sociale» dont les deux partenaires, le Département et un groupe d'investisseurs privés, partagent l'objectif d'obtenir des résultats tangibles dans le processus de sortie du RSA. Le pari du Département consiste à «faire sortir» 200 personnes supplémentaires du dispositif en 5 ans.

Le dispositif ne s'adresse pas aux seules entreprises corréziennes mais à toutes celles du territoire français qui souhaitent participer. Environ 700 000 euros vont être investis dans l'opération. Dans sa mission, le groupe de travail entend cultiver la complémentarité avec les sytèmes existant, associer à la démarche les acteurs qui œuvrent déjà dans le domaine et inciter le monde économique à le suivre, notamment en faisant part de ses besoins et en proposant des formations.

A la fin du processus, un comité de suivi sera chargé d'évaluer le succès ou non de la mission.

Des évolutions pour Corrèze Boost Emploi

La plateforme Internet Corrèze Boost Emploi va ajouter plusieurs outils à l'attention de ses usagers. Grâce à un nouveau module, les entreprises pourront choisir de confier la présélection des candidats aux équipes du Département. Les agents de la collectivité pourront prendre contact avec l'entreprise afin d'affiner son besoin et d'organiser une rencontre avec les candidats retenus. Parmi les autres évolutions à venir : intégration des offres de formation proposées par la Région, création d'une page dédiée aux offres de stages, compteur d'annonces sur la page d'accueil afin de valoriser le nombre d'emplois disponibles à travers le département...

www.correzeboostemploi.fr

CORRÈZE BOOST EMPLOI (31 mars 2017)

Comptes utilisateurs créés (entreprises et particuliers)

752 annonces déposées

900 alertes créées

41999 alertes envoyées

1 073 CV créés

581 CV en ligne

Annonces publiées par semaine

Trois questions à ...

Gérard Soler Conseiller délégué à l'action sociale, à la cohésion sociale et à l'insertion



A quels enjeux répond la mise en place du Pacte Territorial pour l'Insertion?

Le Pacte Territorial pour l'Insertion associe l'ensemble des partenaires autour d'un programme d'actions centré sur un objectif prioritaire : favoriser le retour à l'emploi des bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active.

Cet objectif nous a conduit à engager, dès 2015, une politique volontariste et active en faveur de l'emploi et de l'insertion des bénéficiaires du RSA qui commence à produire des résultats. On note ainsi une diminution de 8,41% du nombre de bénéficiaires du RSA depuis le début de l'année 2016. 412 personnes sont sorties du dispositif pour accéder à un emploi.

Le Pacte Territorial pour l'Insertion, qui s'inscrit tout à fait dans la dynamique de ces nouvelles mesures, est la traduction opérationnelle des axes stratégiques définis dans le Programme Départemental d'Insertion adopté par le Conseil départemental en mars 2016.

Quelles sont les actions les plus innovantes du PTI?

Le Pacte est décliné à l'échelle des 5 grands territoires corréziens. Un diagnostic a été réalisé sur chaque territoire. Les échanges lors des forums organisés en mai 2016 ont permis de finaliser un projet à partir duquel un plan de plus de 30 actions a émergé.

Ces actions répondent à 4 axes stratégiques : renforcer l'accompagnement des bénéficiaires du RSA en les informant sur leurs droits, sur les dispositifs auxquels ils peuvent prétendre et en améliorant la formation ; redéfinir l'offre d'insertion sociale en agissant sur la reconstruction sociale et l'employabilité des bénéficiaires par la réservation d'une place en crèche ou par l'organisation à titre expérimental d'un «bus insertion» ; renforcer le lien entre l'insertion et le développement économique au travers de périodes d'immersion en entreprise, d'accès à la formation en partenariat avec la Région ou de coaching via notamment le dispositif Boost emploi ; renouveler le mode de gouvernance en élargissant les partenariats avec tous les acteurs : Région, Compagnies Consulaires, Pôle Emploi, CCAS, ...

Il s'agit donc d'un programme d'actions innovant et complet qui s'articule avec les orientations stratégiques internes mais également avec celles déployées par les politiques locales, nationales et européennes.

Comment et par qui sera dressé le bilan du PTI?

Les actions proposées seront partagées avec l'ensemble de nos partenaires impliqués dans les politiques d'insertion et feront l'objet d'un suivi précis sur la base d'indicateurs communs.

Le Pacte doit être adaptable, souple et évolutif en fonction des priorités et des enjeux de chaque territoire.

C'est une approche qui nous permettra d'adapter notre action pour assurer un accompagnement dynamique et réactif des bénéficiaires du RSA vers l'emploi.





Fabié, une saga familiale de l'Aveyron à la Corrèze

Créée en 1935 dans l'Aveyron, la société Fabié prospère à Saint-Julien-aux-Bois depuis bientôt deux décennies. La petite pâtisserie artisanale des années 30 est devenue une solide entreprise à la clientèle internationale, entretenant l'idée d'une dynastie sucrée.

Derrière une tarte aux pommes consommée à bord d'un long courrier d'Air France, se cache parfois une aventure partie d'un village des plateaux aveyronnais et poursuivie au cœur de la luxuriante Xaintrie. Le début de l'histoire remonte à l'entredeux-guerres. En 1935, Gabriel et Jeanne Fabié ouvrent une pâtisserie artisanale à Mur-de-Barrez, petit village de l'Aveyron perché sur les plateaux des confins de la Haute-Auvergne. L'entreprise est modeste, la clientèle locale, la pâtisserie savoureuse. La vie s'écoule, épousant les soubresauts du

> siècle. Les décennies passent inexorablement et le commerce époux Fabié des traverse sereinement les époques. L'heure de la transapproche. mission Au début des années Jean-François Fabié et son épouse Yvette entrent dans

la danse. Une dizaine d'années plus tard, le virage vers l'industrialisation est amorcé. Elodie Fabié, troisième génération aux commandes de l'entreprise, raconte. «Tout en maintenant le magasin de Mur-de-Barrez, mes parents ont développé une activité de produits surgelés à la fin des années 1970, élargissant la gamme au fil des années». Derrière le gâteau basque, produit-phare du catalogue («on en fait des tonnes et des tonnes»),

l'atelier de Fabié a conçu une vaste gamme de desserts pâtissiers à base de pâte feuilletée et de pâte brisée : des tartes aux fruits, des clafoutis...

En 1996, les Fabié quittent l'Aveyron et s'installent à Saint-Julien-aux-Bois. Le bâtiment a été construit deux ans plus tôt et n'a été exploité que six mois. «Cela a été une pure opportunité», concède Elodie, puisque la famille n'a aucune attache en Corrèze. Pendant deux ans, la famille gère à la fois le site corrézien et le magasin de Mur-de-Barrez chaque week-end, avant de le fermer définitivement après plusieurs décennies de bons et loyaux services.

La dimension dynastique de l'aventure industrielle prend encore plus d'épaisseur avec l'arrivée d'Elodie en 2001, suivie de sa sœur Marion en 2006. «Mon père a pris sa retraite il y a bientôt deux ans, expliquet-elle. Tout en me donnant ses avis lorsqu'il le fallait, il m'a toujours laissé beaucoup de liberté dans la gestion». Les deux héritières travaillent aux côtés de leurs époux respectifs qui ont eux aussi rejoint l'entreprise familiale.

Etre implanté au cœur de la Xaintrie présente des avantages et des inconvénients, notamment pour une entreprise dont la clientèle est mondiale. Si Elodie Fabié met en avant «un cadre de vie excellent» et la «fidélité et la fiabilité du personnel», la jeune responsable

pointe néanmoins «les difficultés de recrutement, même à temps plein et en



Marion et Elodie Fabié.

Une clientèle bien dosée

Les produits Fabié s'envolent à bord de nombreux avions au départ de la France, de la Belgique et bientôt de la Suède. Le catering aérien représente environ 20 % de l'activité de l'entreprise. Air France est un client régulier de l'entreprise de Saint-Julien-aux-Bois.

Dans le secteur de la restauration, l'exportation représente une belle part de la clientèle : notamment vers l'Europe du Nord (Danemark, Norvège, Finlande, Suisse, Allemagne...). «Nous avons également une partie de notre production qui va dans les départements d'outre-mer et nous sommes en contact avancé avec la Chine».

Un employeur important

Au total, l'entreprise Fabié emploie 42 personnes, dont une douzaine à l'atelier de fabrication d'Argentat, ouvert en 2008.



Des produits naturels à la sociologie de l'animal

Implanté à Chamberet, sur les premiers contreforts du Plateau de Millevaches depuis 2004, le Comptoir des Plantes a développé un réseau d'éleveurs et de vétérinaires aux objectifs communs : le bien-être et l'équilibre de l'animal dans un souci préventif.

Le Comptoir des Plantes conçoit, fabrique et vend des produits à base de plantes pour le bien-être des animaux. A ce jour, le catalogue est riche de 170 références dont le noyau des principes actifs a été formulé par un vétérinaire. «Ni médicament, ni aromathérapie, ni phytothérapie», précise toutefois Isabelle Bonnin, fondatrice et directrice du Comptoir. Car la chef d'entreprise a une vision de ses activités qui dépasse le simple cadre commercial : «L'idée principale est d'apporter aux éleveurs des méthodes d'élévage et de les aider à acquérir connaissances et techniques en rapport avec la santé de leurs animaux. Nous organisons des sessions de formation, faisons des suivis dans les fermes... Nous sommes l'œil extérieur exerçant au sein d'une démarche intègre. La vente du produit n'est que la conséquence et non le but de cette démarche».

Fonctionnant lariés, «une équipe techniquement pointue», Comptoir des Plantes peut s'appuyer sur un réseau de 18 000 éleveurs à travers toute la France, ainsi que sur 350 cabinets vétérinaires. «Avec les éleveurs inscrits au Comptoir, nous construisons sur l'humain tout en faisant de la sociologie animale. L'échange est permanent et constructif. Lorsqu'un éleveur nous dit avoir amélioré nos produits par un ajout, nous l'essayons. C'est un retour d'expériences partagées très intéressant et bénéfique pour

Mettant en avant un torrent d'idées avec les moyens humains et intellectuels pour les mettre en action, Isabelle Bonnin est à la fois une femme en mouvement et en quête de racines. «Entreprise familiale et rurale et maillon de la vie locale : voilà deux concepts que j'aime beaucoup», glisse-t-elle. Mieux qu'un slogan, un mode de vie.

Déménagement et perspectives

Installé depuis de nombreuses années à Chamberet, le Comptoir des Plantes a acté un changement de décor qui sera effectif dès le mois de septembre. L'entreprise s'installera à une dizaine de kilomètres, à Treignac, dans les locaux de l'entreprise Vergne (qui déménage elle aussi), encore plus près des Monédières. «C'est une opportunité autant que l'optimisation du patrimoine immobilier industriel, explique lsabelle Bonnin. J'aime faire avec l'existant». Cette implantation nouvelle ouvre des perspectives créatives, comme le développement d'une gamme de cosmétiques. Et fixe des horizons en matière d'emploi : «J'embauche 3 personnes par an depuis 3 ans. Mon objectif est de faire fonctionner la structure avec 30 personnes d'ici 5 ans».

Bientôt un centre de formation

Jamais à court d'un projet ou d'une aventure, lsabelle Bonnin aime jeter des passerelles entre les énergies et les compétences d'un même territoire. C'est ainsi qu'un projet de collaboration avec les Roches de Scœux mûrit depuis plusieurs mois et devrait accueillir ses premiers étudiants en septembre prochain. Encadrés par des formateurs, les étudiants apprendront l'utilisation des produits naurels, le bien-être, l'équilibre et l'immunité animales.

En parallèle, les deux structures co-organisent des stages d'équitation tout au long de l'année.



Culture



Cartes postales acryliques de Gimel à Ushuaïa

L'exposition de Sédières consacre cette année un jeune artiste corrézien, Olivier Masmonteil. Du 17 juin au 1^{er} octobre, plusieurs centaines de ses œuvres, témoignant de son appétit de création et de son âme de globe-trotter, seront à découvrir dans les salles du château.

Originaire de Brive, Olivier Masmonteil a la bougeotte. Il aime partir à la découverte du vaste monde et de sa géographie. Globe-trotter impénitent, l'artiste ne voyage pas avec un appareil-photo en bandoulière. Son safari à lui, il l'immortalise avec pinceaux, peinture acrylique et palette voyageuse. De ses périples sous toutes les latitudes, Oliver Masmonteil tire un portrait kaléïdoscopique des merveilles contemplées.

De 2007 à 2009, il se lance dans une aventure conceptuelle qui voit grand : imprimer sa rétine des paysages d'une vingtaine de pays sur tous les continents et les peindre. Aubes, crépuscules, déserts, glaciers, montagnes... Pendant des mois, il collectionne des moments éphémères de ce tour du monde, moments qu'il grave sur ses toiles au petit format (27 x 35). Ainsi est nourrie l'exposition « Quelle que soit la minute du jour » : 1 000 œuvres réalisées comme autant de fragments graphiques du monde.

Accrochées, les œuvres d'Olivier Masmonteil donnent l'impression d'une multitude d'écrans allumés sur la planète.

De son aventure artistique, Olivier Masmonteil a ramené 1 000 toiles mais dix fois plus de souvenirs : «J'ai vu des forêts dont les arbres semblaient pousser d'en haut, des déserts où les mirages remettaient en cause jusqu'à l'existence de ma présence, j'ai entendu les glaciers faire gronder leur ressac, j'ai voulu atteindre des sommets que seuls visitent des nuages chargés de pluie, j'ai vu la Selva me livrer la sensualité de ses nuits chaudes, j'ai pénétré des vallées comme je pensais qu'il n'en existait que dans mes rêves, j'ai vu des ciels flamboyants s'effondrer dans des nuits illuminées d'étoiles».

Horaires : 10 h - 12 h 30 / 14 h - 18 h 05 55 27 76 40 www.correze.fr Le Domaine de Sédières passe en mode été avec de nombreux évènements en juillet et août.

En marge de l'exposition d'Olivier Masmonteil, le Domaine de Sédières sera comme tous les étés un lieu de découvertes musicales. Dès le 8 juillet, le Conseil départemental proposera une soirée «100 % Corrèze» avec la participation de trois groupes locaux encadrés par les «anciens» de «Vis-à-Vis», les groupes «Trois cafés gourmands» et «Les Humeurs cérébrales». Pour accompagner cette volonté de faire découvrir les talents corréziens, une restauration sur place sera proposée.

Les 4 et 5 août, le site va renouer avec l'esprit des musiques actuelles avec deux soirées (en plein air) réunissant un prestigieux plateau dont les principales têtes d'affiche seront Christophe, Marie Modiano, Arielle Dombasle et Natasha St-Pier.

Samedi 8 juillet (à partir de 19 h):

Vis-à-Vis / Trois cafés gourmands / Les Humeurs cérébrales. Gratuit. Restauration sur place.

Vendredi 4 août : Marie Modiano / Christophe / Arielle Dombasle & Nicolas Ker Samedi 5 août : Lucas d'Alberto /Natasha

St-Pier / Les Stentors

Tarif: 34 €. Pass 2 soirées: 56 €.

www.correze.fr

Festival de la Vézère : prélude(s)

La 37° édition du Festival de la Vézère se déroulera du 12 juillet au 22 août. Deux rendezvous sont programmés en amont du festival, à Uzerche et au château du Saillant, mettant en avant le travail mené en atelier avec des enfants. Mardi 23 mai, 150 élèves de l'école des Buges et du collège d'Uzerche monteront sur scène (Papeterie) avec les Voce8. Le lendemain, 45 enfants de Brive rendront compte de leurs séances avec des artistes professionnels.

Cette édition sera également marquée par le concert du jeune pianiste Kit Armstrong au domaine de Sédières le mercredi 16 août, avec l'Orchestre d'Auvergne.

www.festival-vezere.com





Chamberet, capitale du vélo tout terrain

Du 13 au 15 mai, plus de 1 200 vététistes se disputeront la troisième manche de la Coupe de France VTT, édition 2017.

Située au cœur du Parc naturel régional de Millevaches, au pied du massif des Monédières, la commune de Chamberet a développé depuis plusieurs années une offre riche en activités de pleine nature, ce que n'a pas manqué de noter la Fédération française de cyclisme. Sous son égide, Chamberet accueillera la troisième manche de la coupe de France VTT, qui en compte quatre (Marseille, Saint-Pomquatre)

pon, Lons-le-Saunier), la finale étant à Montgenèvre. L'évènement ne passera pas inaperçu : étalées sur trois jours, les épreuves vont réunir plus de 1 200 vététistes auxquels il faut ajouter autant d'accompagnateurs. Le parcours long de 5 kilomètres a été conçu sur le site de l'arboretum. Il allie toutes sortes de difficultés répondant aux exigences du niveau mondial (sauts, pierriers artificiels...)

et adaptées aux catégories en lice, des cadets (14-15 ans) au master (+ 60 ans).

En marge de la compétition, de nombreuses animations sont prévues par les organisateurs, en collaboration notamment avec la Station Sport Nature Vézère-Monédières, les ateliers périscolaires (décoration du bourg...).

coupedefrancechamberet.jimdo. com

La Vézère à haut débit pour les kayakistes

Du 2 au 5 juin, les kayakistes de toute la France pourront profiter du lâcher d'eau réalisé par EDF sur la Vézère, à Treignac.

Le site treignacois est connu et reconnu par tous les spécialistes et a déjà été le théâtre de deux championnats du monde : en 1959 et en 2000. Le comité de la Corrèze de canoë-kayak est d'ailleurs en lice pour organiser une manche de coupe du monde de descente à Treignac, en 2019. En attendant de connaître ou non une nouvelle manifestation d'ampleur mondiale, la commune accueillera, comme il est de coutume lors du week-end de la Pentecôte, plusieurs centaines de kayakistes attirés par les conditions exceptionnelles de navigation de cette portion de la Vézère : plus de 10 km dans les gorges de la rivière, grossie par les lâchers d'eau

réalisés dans le cadre d'un partenariat entre EDF et la Fédération française de canoë-kayak. Ces quatre journées sans compétition seront centrées sur le plaisir de pratiquer une discipline qui a pris la bonne habitude de faire briller les athlètes français aux quatre coins du monde

Comme à l'accoutumée, le comité de la Corrèze proposera des animations tout au long du week-end : descente en rafting encadrées par des moniteurs brevetés d'Etat, un challenge réservé aux entreprises, repas, concerts et marché de producteurs de pays.

www.canoe-kayakcorreze.com



Expression politique

CORRÈZE



Christophe ARFEUILLERE Vice-président du Conseil départemental

Deux ans d'actions et des perspectives nouvelles pour construire la Corrèze de Demain.

Il y a deux ans, vous nous avez fait confiance pour engager un projet ambitieux et responsable pour la Corrèze. Le premier de nos engagements, c'est le respect de notre programme.

Depuis deux ans, nos trois engagements fondamentaux ont été tenus : baisse des dépenses de fonctionnement et désendettement de la collectivité, augmentation des investissements, pas d'augmentation des impôts.

Nos efforts de gestion étaient indispensables pour pouvoir dégager de nouvelles capacités d'action, tout en faisant face aux baisses des recettes provenant des dotations d'État.

Grâce à cela, nous avons pu mettre en œuvre d'importants programmes d'investissement que nous poursuivons en 2017 :

- Amélioration des routes : 14 millions d'euros d'investissement depuis 2015, soit 6 de plus en 3 ans par rapport à la majorité précédente.
- Aides aux travaux des communes : 847 opérations financées, 79 millions d'euros de travaux pour les entreprises du BTP en 2016.
- Aides à l'habitat : en 2016 nous avons accordé 1,7 million d'euros de subventions pour des travaux et nous avons aidé 524 ménages corréziens à devenir propriétaires de leur logement.

En parallèle, nous avons renforcé nos dispositifs de solidarité pour plus de justice sociale pour mieux aider ceux qui en ont le plus besoin. C'est le cas pour l'APA, pour les personnes âgées les plus fragiles et le RSA pour lequel nous avons priorisé le retour à l'emploi des bénéficiaires en rappelant les droits, mais aussi les devoirs qui leur incombent tout en luttant contre la fraude.

Malgré les contraintes financières, nous avons maintenu nos aides à la vie associative culturelle et sportive, indispensable au bien vivre ensemble et à l'animation de nos villes et villages.

Enfin, nous avons engagé la Corrèze dans un programme unique en France de déploiement du numérique.

Avec notre programme « Corrèze 100 % fibre», le Très Haut Débit et la téléphonie mobile pour tous et partout seront une réalité en 2021.

La Corrèze se donne donc une longueur d'avance. A nous de transformer l'essai en imaginant les usages numériques et en inventant les métiers de demain.

Ce travail, nous le ferons en consultant les Corréziens, comme nous l'avons fait sur le budget 2017, ou en venant à votre rencontre sur le terrain pour échanger avec vous lors des réunions cantonales et de toutes les manifestations qui animent notre département.

www.correzedemain.fr

Corrèze à Gauche



Annick TAYSSE Conseillère départementale de Tulle

Sur le dos des personnes âgées

Internet en très haut débit pour tous en 2021, grâce pour une large part au financement de l'Etat, c'est une bonne chose pour la Corrèze et nous avons approuvé ce projet du Conseil départemental. Il reste à souhaiter que les délais seront tenus... En revanche, ce qui est une mauvaise chose pour la Corrèze, c'est le choix de la majori-

té du Conseil départemental de pénaliser les personnes âgées qui ont besoin d'une aide à domicile pour continuer à vivre chez elles.

Alors que la compétence principale des Départements est l'action sociale, les élus de droite de celui de la Corrèze ont décidé l'an dernier d'augmenter ce qui reste à la charge des personnes âgées qui perçoivent l'APA à domicile (aide personnalisée à l'autonomie).

En raison de leurs faibles revenus, certaines d'entre elles ont alors dû diminuer le nombre d'heures d'aide à domicile dont elles bénéficiaient jusque là. Pour d'autres, une réduction de ces heures leur a été imposée. D'autres encore, qui n'étaient pas jugées « réellement dépendantes », ne reçoivent plus l'allocation.

C'est ainsi que l'an dernier, le nombre de bénéficiaires de l'APA à domicile a été réduit de près de 10 % (4.634 en 2016, contre 5.113 en 2015, soit 479 de moins !) alors que le nombre de personnes âgées est en augmentation.

Globalement, le Département a ainsi fait l'an dernier 4,3 millions d'euros d'économies sur le dos des personnes âgées dépendantes.

Et cette politique de rigueur va se poursuivre cette année, comme le montre le budget pour 2017 qui vient d'être approuvé par la majorité.

Cette majorité explique qu'elle doit faire des économies à cause de la baisse des dotations de l'Etat. La principale de ces dotations a certes baissé en 2016 de 3,7 millions d'euros, mais les recettes fiscales du Département ont augmenté de 2,2 millions et la taxe qu'il perçoit sur les ventes immobilières de 1,5 million...

EDU384



LIVRES



Marie-France Houdart - C'est par les femmes : la terre, la mère, les filles en Limousin à travers les temps. Maïade, 263 pages - 24 euros.

L'ethnologue M. F. Houdart s'installe à Lamazière-Basse en 1975 : Le Limousin devient son terrain d'études, sa passion. Son dernier ouvrage décrit la vie quotidienne des Corréziennes, de la préhistoire au XXème siècle. Toutes, qu'elles soient paysannes, bourgeoises, ouvrières, épouses, mères, filles, forgent une identité spécifique à la femme limousine. Depuis le Moyen-Age, elles héritent de la terre et jouent un rôle économique important. Elles transmettent aussi la langue, les coutumes, sacrées ou non. Loin d'être des brus soumises, elles sont souvent indépendantes et gouvernent la maison. Des femmes aux tempéraments bien trempés qui conquièrent indépendance et liberté à l'image de l'auteure qui a créé en 2003 sa maison d'édition Maiade.

Jean-Michel Valade - La Stèle : la mémoire juive étouffée en Corrèze. Geste éditions, 157 pages. 11,90 euros.

2 avril 1944 : Rafle dans un petit village corrézien. Les faits sont bien réels et cruels. L'historien Jean-Michel Valade aurait pu les rappeler dans un article de revue historique ou dans une thèse en trois volumes. Il choisit la forme romanesque et place l'action à Saint-Vézac... nulle part et partout. Deux récits s'entremêlent, s'entrechoquent, 1944 et 1984, où sur la place du village se déroule la commémoration de ces évènements. La question de l'Histoire : hommage, devoir de mémoire, histoire officielle, tronquée, falsifiée, devient l'enjeu majeur de ce drame. La stèle, le stylo rappellent, martèlent, écartent parfois Roman historique.... coup de gueule.... tragique et sensible...

LES ÉVÈNEMENTS CULTURELS DE LA CORRÈZE

Jusqu'au 6 janvier 2018



Gaston Vuillier - Chez les magiciens et sorciers de la Corrèze

Le musée du Cloître conserve un fonds important lié à Gaston Vuiller, artiste peintre, dessinateur et voyageur, dont l'oeuvre et le nom restent intimement mêlés à la Corrèze et au village de Gimel-les-Cascades. Ce fonds est aujourd'hui constitué de trente-sept dessins, trois gravures, un autoportrait (peinture à l'huile sur bois), deux grands tableaux de paysages (dépôts du Centre National des Arts Plastiques) et cinq livres illustrés. En 1900, la ville de Tulle acquiert un premier ensemble de dessins parus en 1899 dans trois épisodes de la revue Le Tour du Monde dans un article intitulé « Chez les magiciens et les sorciers de la Corrèze ». Restaurés en 2012, ces oeuvres sur papier restent néanmoins fragiles et particulièrement sensibles à la lumière, et pour cette raison ne peuvent être exposées de manière permanente. Ce nouvel accrochage est l'occasion de les découvrir une nouvelle fois et de partir à la rencontre des figures que Gaston Vuillier appelle les magiciens et sorciers de la Corrèze...

Musée du cloître de TULLE Place Berteaud 05 55 26 91 05 culture.ville-tulle.fr

jusqu'au 18 juin



Une résidence en résidence Les Ateliers des Arques à Meymac

L'idée de cette exposition est née de la direction artistique de la Résidence des Arques dans le Lot, confiée deux années consécutives - 2015 et 2016 - à Caroline Bissière & Jean-Paul Blanchet. Cette expérience extrêmement enrichissante a créé des liens forts avec les artistes et la résidence des Arques. L'exposition en sera le témoignage. Le projet s'inscrit aussi dans la volonté de créer des liens, des partenariats entre le Centre d'art à Meymac et les résidences d'artistes. Les artistes sont conduits pour ce projet à réactiver des pièces conçues lors de leur résidence aux Arques mais aussi à présenter des travaux récents. Certaines de ces pièces ont été pensées pour être présentées en extérieur et seront réactivées à l'intérieur du Centre. LES ARTISTES :

Giulia Andreani, Mathieu Cherkit, David Coste, Julia Cottin, Julien Crépieux, Séverine Hubard, Eric Hurtado, Laurent Kropf, Jérémy Laffon, Niek van de Steeg, Mathias Tujague.

Abbaye Saint-André Centre d'art contemporain Place du bûcher - MEYMAC 05 55 95 23 30 contact@cacmeymac.fr www.cacmeymac.fr

jusqu'au 18 juin



Le sport est un art

Les relations entre l'art et le sport ne sont pas inédites. L'idéal de beauté grec s'accommodait parfaitement des corps musculeux des athlètes olympiques dans l'effort. D'ailleurs, tout porte à croire que leur physique dicta les critères esthétiques antiques. Puis peu à peu les sujets sportifs se font de plus en plus rares au profit de ceux religieux. Depuis quelques années, on observe un nouvel intérêt des artistes pour le sport selon différents modes : illustratif, critique, humoristique...

L'exposition réunit une trentaine d'œuvres tous médiums confondus et tâche d'interroger les différentes modalités de son traitement dans l'art contemporain. Elle est organisée dans le cadre du festival « Les Printemps de Haute-Corrèze 2017 -Vivre le sport »

LES ARTISTES

Neal Beggs, Stéphane Bérard, Roderick Buchanan, Guillaume Bresson, Jean Charbonneau, Olivier Dollinger, Sophie Dubosc, Soazic Guézennec, Jacques Julien, Mel O'Callaghan, Laurent Perbos, Laurent Tixador & Abraham Poincheval, Pascal Rivet, Muriel Toulemonde, Franck & Olivier Turpin, Thomas Wattebled, Xavier Veilhan

Abbaye Saint-André Centre d'art contemporain Place du bûcher - MEYMAC 05 55 95 23 30

jusqu'au 3 juin



La guerre d'Indochine

Le musée des Armes accueille une exposition sur la guerre d'Indochine réalisée par l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (ONACVG). La première partie aborde les prémices de la guerre et la présence française en Indochine. La seconde partie est consacrée à chaque année de guerre, du conflit colonial à la transformation en un front de la Guerre froide à partir de 1949, jusqu'aux combats acharnés de Diên Biên Phu et aux accords de Genève de juillet 1954. L'exposition est complétée par la présentation d'armes témoins de cette période issues des collections du musée des Armes (collections Amis du Patrimoine de l'Armement de Tulle et musée de l'Armée, Paris). Ce conflit est aussi un terrain d'expérimentation pour une arme mise au point par la manufacture d'Armes de Tulle et produite de 1950 à 1965 : le pistolet mitrailleur MAT 49.

Musée des Armes de Tulle 1 rue du 9 juin 1944 TULLE 05 55 26 22 15





Louis-Olivier Vitté - La Statue engloutie - Calmann-Lévy 286 pages - 19 euros.

Deux familles, les Chastagnol et les Fontcroze, sont fâchées depuis «presque» toujours. Pourtant Jules et Manette se sont amourachés et vivent leur passion secrètement. Quant à leurs pères, ils rivalisent pour retrouver une statue de Sainte-Madeleine. En effet, les religieuses d'une abbaye voisine ont promis leur immense domaine à qui la retrouverait. La sainte était autrefois vénérée dans une chapelle maintenant noyée sous les eaux d'un lac alimenté par la Dordogne. C'est le cadre d'une aventureuse chasse au trésor, aux nombreux rebondissements, mêlée de haine et d'amour.



Frédéric Pesteil - Les eaux marchandes : de la Haute à la Basse-Dordogne, l'épopée des gabariers -Maiade, 173 pages - 23,50 euros.

N'hésitez pas à plonger dans la Dordogne en tenant entre vos mains ce livre. Embarquez sur les gabarres qui depuis l'antiquité véhiculaient les produits de l'industrie des gorges de la Haute-Dordogne : les merrains pour les tonneaux du bordelais bien sûr, mais aussi le charbon de bois ou de terre, les châtaignes, les cuirs, les fromages, les cochons... la Dordogne faisait vivre les bateliers mais aussi les bucherons les scieurs, les fendeurs, les marchands... Frédéric Pesteil, responsable de la Maison du patrimoine à Argentat, décrit, avec minutie et références à l'appui, l'univers passionnant de l'histoire du fleuve. Il a imprimé des pans de l'économie, de la culture, des paysages, d'une grande partie de notre département. Un très beau travail d'érudition accessible à tous grâce à la très belle mise en page des éditions corréziennes Maiade.





JUSQU'AU 30 NOVEMBRE



Études préliminaires à Guernica 1937 **Pablo Picasso**

L'exposition «Etudes préliminaires de Guernica» par Picasso sera présentée au musée de la Résistance Henri-Queuille du 3 avril au 30 novembre 2017. Cette exposition présentera 42 reproductions des études préliminaires de Pablo Picasso (1881-1973) qui ont été offertes au président Jacques Chirac le 24 décembre 1998, et conservées dans les réserves du musée de Sarran.

Musée de la Résistance Henri Queuille 21 rue du Commerce - NEUVIC 05 55 46 30 60

www.musee-henriqueuille.com

Horaires :

Janvier à Juin & Septembre à Décembre : lundi au vendredi 10h-12h & 14h-17h30 Juillet / Août : tous les jours 10h-12h & 14h-17h30

Entrée libre et gratuite





Théâtre en fête

du 18 au 21 mai et du 6 au 10 juin

« Le théâtre en fête » est une manifestation annuelle importante pour La Chélidoine. En effet, c'est le moment où les ateliers de théâtre qui fonctionnent toute l'année montrent le résultat de leur travail.

Cette année 2 ateliers enfants, 2 ateliers adolescents et 2 ateliers adultes présenteront leur spectacle.

Ainsi vous pourrez assister à 12 représentations gratuites.

Voici le programme :

Jeudi 18 mai à 20 h 30 - Atelier mensuel adultes Vendredi 19 mai à 20 h 30 - Atelier hebdoma-

Samedi 20 mai à 20 h 30 - Atelier mensuel adultes Dimanche 21 mai à 18 h - Atelier hebdomadaire

Mardi 6 juin à 19h - Atelier éveil Mercredi 7 juin à 15h - Atelier initiation

Vendredi 9 juin à 19 h 30 - Atelier ados détermination à 21 h - Atelier ados confirmation Samedi 10 juin à 15 h 30 - Atelier éveil

à 16 h 30 - Atelier initiation à 18 h 30 - Atelier ados détermination à 20h 30 - Atelier ados confirmation

La Chélidoine - SAINT-ANGEL 05 55 72 55 84 theatre@lachelidoine.fr www.lachelidoine.fr



JUSQU'AU 31 mai



Pix Mix

Musiques électroniques # Par RISK

Hall d'exposition - Entrée libre

Découvrir ou approfondir, peu importe. Le collectif artistique RISK a conçu son exposition sur la musique électro comme autant de moments festifs et participatifs : 8 panneaux historiques associés aux genres majeurs des musiques électrononiques (Techno, House, Drum'n Bass, Trance, Hardcore, Breakbeat, Downtempo et Ambient) et 8 bornes d'écoute équipées de casques avec une bande sonore pour illustrer les sousstyles dans chacun des grands genres. www.risparty.com

Autour de l'exposition, la médiathèque propose aussi une conférence-concert (mardi 25 avril à 18 h 30), des ateliers d'initiation aux musiques électroniques (mercredi 26 avril - 10 h, 14 h et 15 h), un concert de Guillaume Perret (vendredi 28 avril à 20 h 30) - salle des Lendemains Qui Chantent, une **projection** - L'océan électro (mardi 2 mai à 18 h 30) - Auditorium, un atelier Scratch (mercredi 3 mai) de 15 h à 18 h - Espace Jeunesse, un jeu: Blind test (mercredi 31 mai - 15 h 30) - Hall d'ex-

Médiathèque Eric-Rohmer Av. Winston Churchill - TULLE 05 55 20 21 48 www.mediatheque.tulleagglo.fr





JOB

Lucie Augeai & David Gernez -Cie Adéquate

Jeudi 16 mai - 20 h 30

Chorégraphie : Lucie Augeai et David Gernez / en collaboration avec les danseurs. Interprétation : Lucie Augeai, Marie Rual, Claire Lavernhe, David Gernez, Alexandre Blondel, Jean Magnard, Smain Boucetta

« Parler de son métier, c'est parler de son identité.»

De la danse contemporaine qui virevolte, s'amuse, se moque d'elle-même, un régal!

Théâtre Les 7 Collines Impasse Latreille - TULLE Réservations : 05 55 26 99 10 www.septcollines.com





ΛΔΙ



Miossec

Dimanche 7 mai - 17 h - 19 €

En co-production avec Elizabeth My Dear Son dernier album est enregistré en quelques semaines, avec un trio de mammières à six pattes et à l'épatante maestria : outre Mirabelle, son violon magique et sa mandoline agile, Leander Lyons jongle entre guitares, basse et claviers, et Johann Riche fait sonner son accordéon à la manière des bandonéonistes argentins. Le tout réalisé sous la houlette du producteur Antoine Gaillet (Julien Doré, M83, Herman Düne).

Un disque aux mille couleurs tournoyantes, folk mondial, tango intrépide, valse tzigane, où l'on retrouve la plume singulière d'un Miossec à la tendresse mélancolique et à la pudeur lyrique. Mammifères de tous poils, unissez-vous.

Des Lendemains Qui Chantent TULLE - 05 55 26 99 10 www.dubleuenhiver.com



DU 11 AU 30 MAI



Danse en mai - 8º édition

Avec notamment

Jeudi 11 mai à 20 h 30

➤Théâtre de BRIVE

Nombrer les étoiles

Alban Richard / Ensemble Alla francesca / Centre chorégraphique national de Caen Alban Richard flirte avec l'amour courtois, et compose sa danse dans une relation étroite avec la musique médiévale.

« Nombrer les étoiles » est une plongée dans une forme spécifique du Moyen-Âge : la ballade, un genre littéraire et musical d'une grande sensibilité. La ballade, chanson dansée, ancêtre de la chanson pop en quelque sorte, comporte plusieurs strophes, un refrain, mais aussi des états d'âmes à profusion.

Chansons de troubadours et trouvères, de Guillaume de Machaut et Thibaut de Champagne sont jouées et chantées en live par l'ensemble de musique médiévale Alla francesca. Création sonore de Félix Perdreau.

Les Treize Arches - BRIVE Réservations au : 05 55 24 62 22 www.lestreizearches.com



MARDI 16 MAI



Les voisins du dessus

Marilu Productions

De Laurence Jyl

Avec Didier Constant, Bernard Fructus, Déborah Krey et Jean-Baptiste Martin

➤ Le Carnot

Accompagné de sa femme Julie, Octave s'installe à Paris pour terminer ses études notariales. Ce jeune couple sérieux trouve l'appartement au calme dont ils rêvaient. Ils font rapidement connaissance de leurs voisins, des cinquantenaires excentriques qui vont leur rendre la vie difficile. Mais ils ne s'imaginent pas à quel point... Octave et Julie sont bien décidés à ne pas se laisser faire.

Les voisins du dessus... C'est comme la famille, on ne les choisit pas !

Centre Culturel de la Ville d'USSEL Réservations au : 05 55 96 28 78 service.culture@ussel19.fr







Suivez l'actualité du Département sur Facebook et Twitter

https://www.facebook.com/departementcorreze/ https://twitter.com/@Departement19

jeu concours





20 places à gagner

2 billets par personne

Participez au tirage au sort en renvoyant votre bulletin

par courrier avant le 29 mai 2017

Vendredi 4 août

Marie MODIANO / CHRISTOPHE (en solo) / Arielle DOMBASLE & Nicolas KER

Samedi 5 août L**ucas d'ALBERTO / Natasha St-PIER / Les STENTORS**

Cochez cette case si vous souhaitez recevoir tous les jeux concours organisés par Corrèze Magazine dans notre newsletter

	Prénom :
Tél. :	Mail :

Bulletin à retourner au **Conseil départemental de la Corrèze Direction de la Communication** - 9, rue René et Émile Fage - 19005 TULLE Cedex

Un seul bulletin par foyer sera accepté (même adresse) • Tout bulletin incomplet ou illisible sera considéré comme nul

- Les gagnants seront désignés par tirage au sort, **le mercredi 31 mai** sous le contrôle de : SCP VENDEVELLE-LABROUSSE, CALLEDE-DARQ,
- 1 quai Gabriel Péri 19000 Tulle Tél. : 05 55 26 14 38 Règlement disponible au Conseil départemental
- Direction de la communication Tél. : 05 55 93 72 30 Les gagnants seront avertis par mail.



6Team Prod & Le Conseil départemental de la Corrèze

présentent

4 et 5 août 2017

Château de **Sédières -** Clergoux (19)



CHRISTOPHE (en solo) Marie MODIANO / Arielle DOMBASLE & Nicolas KER / Natasha St-PIER Luca d'ALBERTO / Les STENTORS

Château de Sédières - 19320 Clergoux

Pass 1 jour 34 € / Pass 2 jours 56 € - Frais de loc. inclus Sur place 38 € par jour / Gratuit enfants - de 12 ans THE REPORT OF TH

CORREZE LE DÉPARTEMENT Terre de culture

Locations : points de vente habituels

Renseignements et informations : 6teamprod@6teamprod.com - www.facebook.com/6TeamProd



